DLP [redacted] 09-3-09005897



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



Site internet : www.draf.lorraine.agriculture.gouv.fr

REGION LORRAINE

Bulletin technique n°3 du 5 mars 2009

Grandes Cultures

IMPORTANT : Ce bulletin est le dernier que vous recevrez si vous n'êtes pas réabonné.

Colza

La douceur de fin de semaine dernière a entrainé un début de reprise de végétation sur certaines parcelles, mais la majorité d'entre elles est encore au stade rosette. Le refroidissement de cette semaine, qui devrait se poursuivre dans les jours à venir, n'est pas favorable à un redémarrage rapide de la végétation (cf. graphique n°1).

Ravageurs

Le radoucissement des températures en fin de semaine dernière a entrainé un début d'activité des insectes. Les captures en cuvette sont restées relativement faibles, excepté dans les Vosges et le Lunévillois, où des vols plus importants ont été observés.

Charançon de la tige du chou:

La majorité des insectes capturés étaient des **charançons de la tige du chou** (*Ceutorhynchus pallidactylus*), reconnaissables à leurs extrémités de pattes rousses. Ces charançons ne sont **pas nuisibles pour le colza**. Des captures importantes ont été enregistrées : Flin (54) : 33 individus, Les Ableuvenettes (88) : 67 individus, Madonne-et-Lamerey (88) : 162 individus.



Charançon de la tige du chou (Source : CETIOM)

Charançon de la tige du colza:

Des captures de **charançons de la tige du colza** (*Ceutorhynchus napi*), potentiellement nuisibles pour les cultures, ont également été relevées sur 25% des parcelles du réseau d'observation. Il ne s'agit fréquemment que d'un ou deux individus isolés, excepté pour trois sites : Laronxe (54) : 16 individus, Les Ableuvenettes (88) : 32 individus, Madonne-et-Lamerey (88) : 27 individus.

L'observation de ces insectes a montré que pour le moment on ne trouve **aucune femelle prête à pondre**. De plus, les colzas n'ont pas encore atteint le seuil de sensibilité aux charançons de la tige (stade C1-C2) : ils ne présentent pas encore de tige, il n'y a donc pas de risque de piqûres de pontes pour le moment.

En outre, les conditions climatiques sont redevenues défavorables aux insectes depuis le début de cette semaine, ce qui va limiter leur activité.

Etant donné les niveaux de captures majoritairement faibles, l'absence de femelles gravides et le stade du colza, aucun traitement n'apparaît justifié dans l'immédiat.

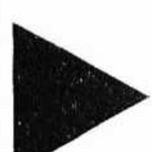
Dans les parcelles enregistrant des captures importantes, un traitement serait à réaliser au plus tôt en fin de semaine prochaine, si les conditions climatiques sont redevenues favorables à l'activité des charançons et au développement du colza.

Pour les autres parcelles, il faut poursuivre l'observation : le vol, à proprement parlé, pourrait débuter rapidement sur la région en cas de redoux, il est donc important de surveiller attentivement les cuvettes pour raisonner au mieux les traitements, qui sont à positionner 8 à 10 jours après les captures d'adultes.

Céréales

Les stades des céréales sont compris entre 3 et 7 talles avec une majorité de parcelles au stade 4-5 talles.

La situation est toujours calme en ce qui concerne la septoriose, puisque aucune nouvelle contamination n'a eu lieu depuis l'automne selon le modèle Presept. Même constat pour le piétin-verse : pas de contamination depuis fin janvier.

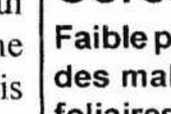


Colza :

Faible début de vol de charançon de la tige du colza.

Céréales :

Faible pression des maladies foliaires.



Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
Domaine de Pixérécourt
B.P. 90059
54220 MALZEVILLE
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.33.86.52

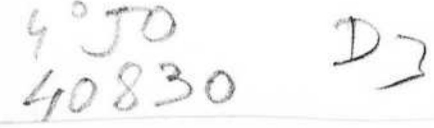
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur de la Publication et Directeur-Gérant : A. BAGUET

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 0611B07875
ISSN n° 0980-8507



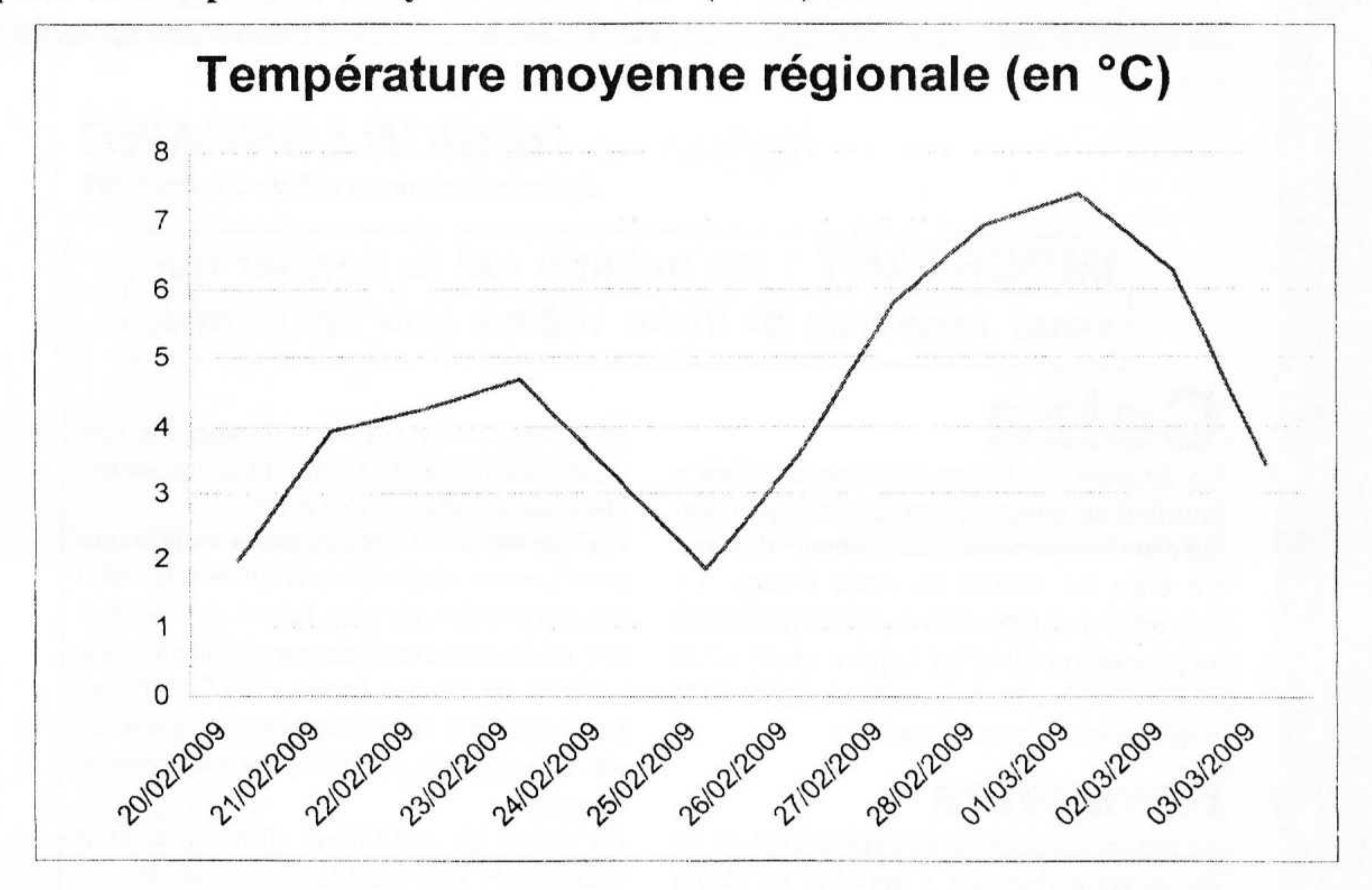
Bulletin réalisé avec la collaboration de la FREDON Lorraine (art. L252-1 à 252-5 du Code Rural)





Agro - météo (Réseau SRPV - FREDON et partenaires)

Graphique n°1 : Température moyenne en Lorraine (en °C)



Graphique n°2 : Pluviométrie cumulée par poste

